



Droit à l'allocation chômage

Par **ThildeMa**, le **08/01/2008 à 20:10**

Bonjour,
Je voudrais démissionner de l'emploi que j'exerce actuellement, et qui est en CDI.
Afin de pouvoir toucher les allocations au plus vite, à savoir ne pas attendre 4 mois après la date de rupture de contrat, je me demandais si dans le cas où je ferais un stage (pas de formation, mais bien du travail avec signature d'une convention et peu ou pas rémunéré), aurais je droit aux allocations chômage, et ce dès la fin du stage ?
En vous remerciant de répondre à cette question qui est très importante pour moi,
Mathilde

Par **ly31**, le **09/01/2008 à 07:58**

Bonjour,
Vous souhaitez démissionner d'un emploi en CDI !
Le cas de la démission volontaire ne vous ouvre aucune allocation
Je vous souhaite bon courage
ly31

Par **ThildeMa**, le **09/01/2008 à 09:13**

Eh oui, c'est beau être un emploi en CDI, je ne compte pas le garder et subir des choses qui ne plaisent pas.
Je tenais cependant à préciser ma question suite à votre réponse un peu expéditive.
Quand on démissionne d'un cdi pour un cdd, à la fin de ce dernier, les droits aux assedics sont ouverts.
Donc, est-ce la même chose avec un stage ? Est-il considéré comme un contrat ? Ouvre-t'il droit aux allocations chômage ?
Je vous souhaite bon courage aussi
Mat

Par **ly31**, le **09/01/2008** à **13:30**

Bonjour,rnrnJe suis désolée si vous avez pensé que j'ai été expéditive, mais en ce qui vous concerne, vous êtes seule juge de votre décision rnrnLorsqu'un employé se trouve en CDI et qu'il démissionne pour une raison personnelle, la personne ne peut prétendre à aucune allocationrnrnMaintenant, si vous quittez un CDI pour un CDD vous aurez peut être le droit aux allocations chômage, tout dépend du nombre d'heures que vous aurez effectué au cours des derniers mois (il ne faut pas oublier qu'en ce moment les Lois vont être modifiées)rnrnCependant, si vous quittez votre emploi en CDI pour faire un stage, vous ne pouvez pas prétendre aux allocations chômagesrnrnJe reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et je vous souhaite une bonne fin de journée rnrny31